



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2006/30
21 décembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)
(Cent trente-huitième session, 7-10 mars 2006,
point 5.3.3 de l'ordre du jour)

MODIFICATION DE LA PROPOSITION DE NOUVEAU PROJET DE RÈGLEMENT:
DISPOSITIONS UNIFORMES CONCERNANT L'HOMOLOGATION DES
VÉHICULES AUTOMOBILES EN CE QUI CONCERNE LE CHAMP DE VISION
VERS L'AVANT DU CONDUCTEUR

Communication du représentant de la Communauté européenne (CE)

Note: Le texte reproduit ci-après a été établi par le représentant de la CE. Il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1, et est fondé sur le texte du document informel n° WP.29-137-5 (TRANS/WP.29/1047, annexe 1).

Paragraphe 1, modifier comme suit:

1. «CHAMP D'APPLICATION ET OBJET»

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via Internet:

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.